

Les boisements alluviaux du site Natura 2000



© BioSphère Environnement

Les boisements alluviaux du site Natura 2000 sont principalement présents **entre les communes de Semussac et de Saint-Bonnet-sur-Gironde**, et couvrent une superficie totale d'environ **600 hectares**, intégrée au **réseau des échappées Nature de la Charente-Maritime**. Le plus souvent localisés au cœur de vallons transversaux à l'estuaire de la Gironde, ils sont **parcours par des ruisseaux ou rivières** plus ou moins important(e)s, dont les **sources sont alimentées par l'infiltration des eaux de pluie ou de nappes de cours d'eau** situés en haut des plateaux

calcaires bordant les rives de Gironde. Ces boisements sont représentés par un peuplement arborescent de type aulnaie-frênaie à **Aulne glutineux** (*Alnus glutinosa*) et **Frêne commun** (*Fraxinus excelsior*). Ces habitats d'intérêt communautaire se développent sur des **sols inondés de manière temporaire ou permanente et riches en dépôts alluviaux** (matériaux déposés par les cours d'eau). Souvent difficiles d'accès, nous vous proposons une immersion au cœur de ces forêts atypiques pour découvrir leurs richesses et les bonnes pratiques pour les préserver. Ce nouveau numéro du flyer Natura 2000 a été réalisé **en partenariat avec BioSphère Environnement et le Conseil Départemental** dans le cadre d'un **contrat d'objectifs**.



© BioSphère Environnement

Marais et falaises des coteaux de Gironde-Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord

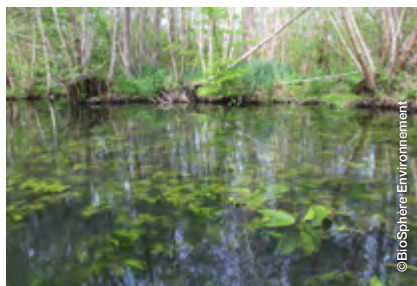
Les mégaphorbiaies

Composées de **denses et hautes herbes, souvent fleuries**, ces formations se trouvent au sein des zones de **sous-bois clairs** des boisements alluviaux. C'est dans ces habitats que l'on trouve en particulier la **Nivéole d'été** (*Leucojum aestivum*), **plante protégée au niveau national** et dont la **destruction est interdite** en-dehors des parcelles cultivées. Sans intervention humaine, les mégaphorbiaies évoluent naturellement vers des fourrés de Saules puis des forêts d'Aulnes et de Frênes.



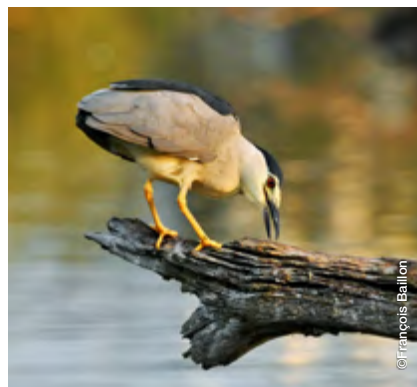
Les herbiers aquatiques

Les cours d'eau parcourant les boisements alluviaux abritent souvent des herbiers aquatiques. Propices au **développement de nombreuses espèces animales**, ils participent au **maintien de la qualité des eaux ainsi qu'à la productivité piscicole** des marais de Gironde.



Habitats d'une faune exceptionnelle

Comme illustrés précédemment, les boisements alluviaux sont composés d'une diversité de microhabitats favorables pour de nombreuses espèces animales, dont certaines rares et menacées. Ils permettent également la conservation de la **grande faune** (chevreuil, sanglier...), de diverses espèces de **mammifères** (Genette, Martre des pins, Lièvre d'Europe...) mais aussi de **batraciens** tels que la Grenouille agile.



De nombreux oiseaux d'intérêt communautaire, tels que le **Martin-Pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*), le **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*), le **Milan noir** (*Milvus migrans*), la **Cigogne blanche** (*Ciconia ciconia*) ou encore le **Pic noir** (*Dryocopus martius*) évoluent au sein de ces habitats fragiles, qui assurent divers fonctions, comme illustrées ci-contre.

Les chablis et le Martin- Pêcheur d'Europe

Le **Martin-Pêcheur d'Europe** (*Alcedo atthis*) niche dans le **terrier** qu'il creuse au printemps **dans les berges des cours d'eau**. Lorsque les berges ne sont pas suffisamment hautes et abruptes, c'est dans la terre entourant les racines des **chablis** (arbres déracinés et dépressions laissées au sol par la chute des arbres) que l'oiseau creuse son terrier. **Les chablis abritent ainsi l'essentiel des nids** de la population de Martin-Pêcheur d'Europe se reproduisant **dans les marais de Gironde**.



©François Bailton

© BioSphère Environnement

Berges et catiches de Loutre d'Europe

Se nourrissant de poissons, d'écrevisses et de batraciens, la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) est très présente dans ces milieux alluviaux puisqu'elle y trouve le gîte et le couvert. En effet, la Loutre aménage **entre les racines des arbres des berges, des terriers appelés «catiches»** dont les entrées sont dissimulées sous l'eau.

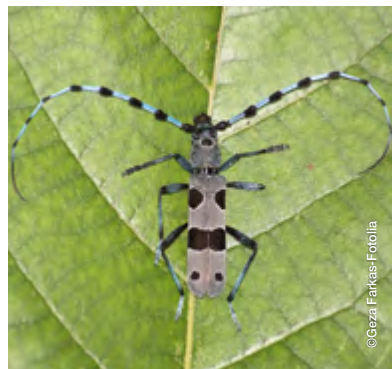
Ce réseau racinaire immergé permet également d'offrir des zones de refuge à la faune piscicole et de limiter l'érosion des berges.



©philiprid123-AdobeStock

Des vieux arbres favorables à de nombreuses espèces

Les **vieux arbres, présentant souvent des cavités, des fissures ou des branches cassées**, constituent des habitats favorables pour certaines espèces de chauves-souris telles que le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteini*), petite chauve-souris qui peut se **reproduire au sein de cavités arboricoles**. Ils abritent également la **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*), insecte protégé au niveau national **qui pond ses œufs dans les très vieux frênes** plus ou moins dépérissant ou morts sur pied. La vie de ces insectes, dits saproxyliques, est d'ailleurs à retrouver dans le flyer n°4 consacré aux insectes Natura 2000 du site.



©Geza Farkas-Fotolia

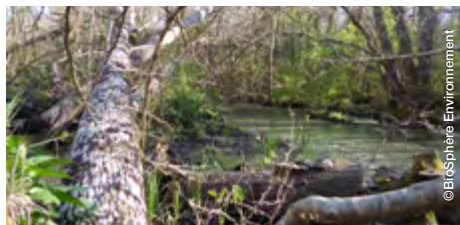
Des boisements attractifs aussi pour les activités humaines !

Les exemples précédents illustrent bien la diversité des rôles que jouent ces milieux humides. Ils constituent également des **espaces prisés pour différentes activités récréatives** telles que la pêche, la promenade et les activités nautiques comme le canoë-kayak. Au vu des enjeux écologiques présents, il convient de prendre certaines **précautions** pour ne pas nuire à la richesse biologique de ces espaces fragiles : **rester discrets, limiter le piétinement** de la végétation, **s'abstenir de cueillir** les fleurs, garder ses déchets avec soi... Pour garantir l'intégrité de ces milieux, **certaines activités et manifestations sont soumises à une évaluation d'incidences** afin de vérifier l'absence d'impact sur les espèces et habitats du réseau Natura 2000. **Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher de la structure animatrice du site Natura 2000 pour un accompagnement gratuit** dans cette démarche.

L'entretien et la gestion des boisements

Compte-tenu des enjeux écologiques, l'entretien et la gestion des boisements doivent se faire en veillant à préserver les espèces sensibles qu'ils abritent. Il convient en particulier de veiller à :

- Privilégier les interventions en **automne ou en hiver**, en dehors des périodes de reproduction des espèces les plus sensibles, et de les étaler dans le temps (interventions tous les 3 à 5 ans) ;
- **Laisser se développer les végétations herbacées, arbustives et buissonnantes**, favorables à la structure d'un peuplement végétal avec différents étages ;
- **Proscrire** l'utilisation de **produits phytosanitaires** ;
- **Évacuer au maximum les produits de coupe** pour limiter l'enrichissement du milieu (modification de la qualité de l'eau) et la constitution de nouveaux embâcles ;
- Pratiquer une **fauche tardive** (à partir de septembre) de la végétation herbacée se trouvant dans **une bande de 2 m à partir du haut de berge** ;
- **Retirer les embâcles de façon raisonnée**, uniquement lorsque ces derniers empêchent l'écoulement des eaux ou génèrent un risque pour un ouvrage en aval ;
- **Conserver les vieux arbres, bois morts et chablis** qui offrent des micro-habitats pour de nombreuses espèces.



Au-delà de ces bonnes pratiques, il est nécessaire de contacter la structure animatrice (l.renon@agglo-royan.fr) ou le technicien de rivière (fabien.doumeret@haute-saintonge.org) avant toute intervention sur les boisements alluviaux des marais de Gironde.

Des aides pour les propriétaires et gestionnaires

Dans le cadre du dispositif « **contrat Natura 2000** », les **propriétaires et gestionnaires** de boisements alluviaux peuvent bénéficier de **subventions (jusqu'à 100% du coût) soutenant des actions de gestion et de restauration** en faveur de ces milieux. Sont en particulier éligibles les travaux permettant :

- d'irrégulariser les boisements selon une logique non productive ;
- de réhabiliter ou de recréer des ripisylves et d'améliorer la qualité des boisements en place ;
- de restaurer ou de créer des mares forestières.



Si vous êtes propriétaire d'un boisement alluvial (boisement non exploité ou exploité, peupleraie...) que vous souhaitez des conseils ou des informations sur les contrats Natura 2000, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit par la structure animatrice du site Natura 2000. Détails sur : <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr>.

